

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 89 (1980)
Heft: 3

Anhang: Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

15 avril 1980

Numéro 81

A l'échelle nationale



«Aider cela s'apprend»

Ci-contre la reproduction en noir et blanc de l'affiche créée pour la Collecte de mai 1980 et imprimée en quatre couleurs. Le slogan qu'elle porte est également le thème général de notre prochaine campagne d'appels de fonds, dans le cadre de laquelle la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains ne veulent pas se contenter de solliciter la générosité du public, mais rendre celui-ci une nouvelle fois attentif au rôle que les deux organisations assument dans le domaine de la formation et de l'éducation sanitaire de notre population. Car aider, porter secours à un blessé, donner des soins à un malade: cela s'apprend. De nos jours, la seule bonne volonté, le désir de se rendre utile ne sauraient plus suffire.

Relevons notamment les tâches qui sont celles de la Croix-Rouge suisse dans le domaine de la formation professionnelle du personnel infirmier, médico-technique et médico-thérapeutique. Relevons aussi les cours d'auxiliaires-hospitalières et de «Santé au foyer» que ses sections organisent à l'intention de la population.

L'Alliance suisse des Samaritains, quant à elle, fournit de très grands efforts pour diffuser le plus largement possible l'enseignement des premiers secours, que ce soit par le truchement des cours de sauveteurs ou des cours de Samaritains.

En résumé: aider cela s'apprend, pour savoir intervenir à bon escient et au moment opportun.

Les Conférences régionales des présidents du printemps 1980

Cette année, les traditionnelles Conférences régionales des présidents de section et de leurs proches collaborateurs se sont déroulées à Baden, Lausanne et Bellinzone les 20, 22 et 29 mars 1980. Leur programme, mis au point par la Commission des sections et approuvé par le Comité central, était identique. Les thèmes traités concernaient la collaboration entre sections Croix-Rouge et sections de Samaritains, la collaboration entre sections sur le plan cantonal

(voir également sous «Valais») et les problèmes auxquels les sections CRS doivent actuellement faire face en rapport avec l'accueil et l'intégration des réfugiés indochinois.

Un autre point important de l'ordre du jour se rapportait à l'information, soit à l'information que les sections doivent obtenir du Central et à l'information que ce dernier doit recevoir des sections, dans le sens d'un dialogue continu.

Ces divers objets furent traités dans des groupes de travail constitués au vu des besoins spécifiques des régions, selon qu'elles sont rurales ou urbaines, de manière à trouver dans chaque cas la solution la meilleure.



«Solidaires de nos malades»

Tel était le slogan qui a marqué, dans tout le pays, la Journée des malades 1980, traditionnellement fixée au premier dimanche de mars. Comme annoncé dans Contact No 79, la Croix-Rouge suisse a, pour la troisième fois, apporté une contribution tangible à cette Journée en offrant à celles de ses sections qui le désiraient la possibilité de faire distribuer des mini-bouquets de fleurs à des malades chroniques hospitalisés et recevant peu, voire jamais de visites. 1980 étant dédié particulièrement aux malades psychiques, ceux-ci furent en partie aussi touchés par l'«opération-fleurs» à laquelle se sont associées 47 sections CRS. 17 000 bouquets au total ont été distribués, dont 10 000 financés par le Secrétariat central et 7000 par les sections Croix-Rouge elles-mêmes.

Camps d'information pour les professions de la santé

Une fois de plus, soit pour la douzième fois en Suisse alémanique et pour la dixième fois en Suisse romande, la CRS organisera cet été, en collaboration avec les milieux de l'orientation professionnelle, des camps d'information pour les professions de la santé, destinés à des adolescents des deux sexes intéressés par l'apprentissage d'une profession de la santé.

Trois camps auront lieu à La Lenk et à St-Stephan, du 24 juillet au 2 août 1980, tandis que le camp romand se tiendra au Chanet-sur-Neuchâtel, du 14 au 23 juillet. En Suisse alémanique, les inscriptions sont chaque année plus nombreuses que les places disponibles, ce qui prouve à l'évidence la nécessité d'être de ces camps probatoires. En Suisse romande, par contre, les jeunes paraissent moins attirés. Manque d'information?



Riviera vaudoise

Dépannage

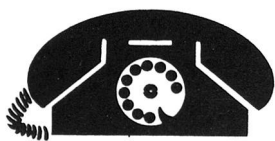
Désireuses de maintenir vivant l'esprit de la Croix-Rouge dans leur région, les sections de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz de la Croix-Rouge suisse ont uni leurs efforts en créant une permanence téléphonique qui, depuis décembre 1979, est à la disposition du public pour répondre à toutes questions concernant les cours Croix-Rouge, les soins à domicile, ceux-ci étant donnés par des auxiliaires, en collaboration avec les services déjà existants. Permanence téléphonique (Mme Janine Juvet): les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 à 11 heures.

Zurich

10 000 francs pour les victimes de la famine!

Certes, le cas n'est pas unique mais mérite toutefois d'être signalé: la section zuricoise de la CRS a reçu récemment un don anonyme de 10 000 francs en faveur des victimes de la famine. Elle a transmis cette somme à l'organisation centrale qui l'utilisera à raison de 5000 francs pour ses interventions au Cambodge et de 5000 francs pour la poursuite de son programme alimentaire dans les pays du Sahel où la sécheresse continue de sévir et n'est pas près de régresser.

A l'échelle régionale



par téléphone
021-54-36-02

Valais

A l'échelle cantonale

Les sections d'un même canton ont de plus en plus l'heureuse tendance de se grouper pour traiter de problèmes d'intérêt cantonal, pour coordonner leurs efforts et se stimuler mutuellement.

Dans cet ordre d'idées, citons la récente réunion des présidents des cinq sections valaisannes qui ont traité de la question de leurs structures, du recrutement de membres et de l'accueil de réfugiés. Trois de ces sections, soit celles de Sierre, Sion et Martigny ont en effet pris en charge des réfugiés cambodgiens.

Fribourg

Les aînés à Abano

Encore une initiative prise en faveur des personnes du troisième âge qui a suscité un écho très favorable. Il s'agit de l'organisation, par la section Croix-Rouge fribourgeoise, d'un séjour de cure à Abano. En soi, ni le voyage par car, ni le séjour à l'hôtel, ni même la cure proprement dite ne posent de problèmes. Ce qui est insolite, c'est le fait que du premier au dernier jour, les participants sont accompagnés et encadrés par une infirmière: une présence sécurisante. Ce premier séjour – car il sera bien sûr suivi d'autres – a eu lieu du 17 au 29 février 1980, avec 41 participants.



«Un grand pas en avant»

C'est ainsi que le chef du Service de la Santé publique du canton de Fribourg a défini la mission que l'Etat fribourgeois vient de confier à la section de Fribourg de la CRS dans le domaine des soins à domicile, aux termes d'une convention signée par les deux parties le 28 décembre 1979.

Il y a en fait plusieurs années déjà que la Croix-Rouge fribourgeoise se préoccupe du développement systématique du Service extra-hospitalier et de santé publique: une première convention a été passée en 1975 entre quelques communes et la Croix-Rouge fribourgeoise. Le canton,

désireux de compléter l'équipement sanitaire, a collaboré avec cette dernière en vue de développer cette activité.

Désormais, la section de Fribourg de la CRS a pour mandat de promouvoir, d'organiser et de surveiller les soins extra-hospitaliers pour l'ensemble du canton, en fonction des besoins et des possibilités mises à disposition.

Le service des soins à domicile de la Croix-Rouge fribourgeoise, qui se compose d'infirmières de la Santé publique, d'infirmières en soins généraux, d'infirmières-assistantes et d'auxiliaires Croix-Rouge, est ouvert à toute personne qui en fait la demande (téléphone 037 22 93 08), indépendamment des moyens financiers dont elle dispose.

La Chaux-de-Fonds

Ouverture d'un service très attendu: les soins à domicile

Dans *Contact* No 79, nous avons fait état de l'ouverture du service des soins à domicile de la section chaux-de-fonnrière qui, six mois après son entrée en fonction, fait le point de la situation: à fin janvier 1980, seize médecins avaient déjà fait appel à la collaboration des deux infirmières en soins généraux qui fonctionnent chacune à 50 % et se partagent la voiture largement tapissée de croix rouges qui commence à être bien connue du public chaux-de-fonnier. Ces deux jeunes femmes, qui ont effectué environ un millier de visites à domicile, sont épaulées dans leurs tâches par une équipe d'auxiliaires Croix-Rouge, tandis que les anciennes auxiliaires-hospitalières accomplissent les veillées auxquelles elles sont habituées. Les unes et les autres travaillent dans un bel esprit d'équipe grâce auquel un encadrement de certains malades a été rendu possible.

Le numéro de téléphone du secrétariat 039 22 22 89 est à disposition chaque matin, de 7 h 30 à 11 h 30, tandis que les infirmières elles-mêmes répondent à leur domicile au 039 26 64 41 entre 13 h 30 et 14 h 30 et au 039 23 57 58 entre 18 et 19 heures.



A l'échelle internationale

La Croix-Rouge suisse reçoit des membres du Comité international de la Croix-Rouge

Un groupe de membres et de collaborateurs du CICR ont été les hôtes de la CRS, le 22 janvier dernier. Reçus tout d'abord au siège du Secrétariat central, par le président de la CRS, plusieurs membres du Comité central, le médecin-chef de la Croix-Rouge, le secrétaire général et ses deux adjoints, ils ont ensuite visité le Laboratoire central du service de transfusion de sang, puis la Centrale du matériel. Rappelons que le CICR, s'il est international par son champ d'action et son financement, est formé uniquement de citoyens suisses.



Photo: un transport d'édredons et de couvertures du Croissant-Rouge du Pakistan dans la montagne, jusqu'à un camp de tentes abritant des réfugiés afghans.

En vente: des assortiments de matériel d'hôpital de la Croix-Rouge

Dans les années soixante, la Croix-Rouge suisse avait acquis près de 6000 lits d'hôpital entièrement équipés, entreposés de manière décentralisée, sous forme d'assortiments de 100 lits dont la garde était confiée aux sections de la CRS. Ni l'armée ni la protection civile ne désirent plus faire usage de ce matériel auquel elles auraient pu recourir en cas de besoin. La Croix-Rouge suisse et ses sections peuvent donc en disposer librement.

Le Comité central de la CRS a décidé d'offrir aux sections CRS ou, par l'intermédiaire de ces dernières, aux sections de Samaritains et aux communes, la possibilité de se rendre acquéreuses de ces assortiments. Un assortiment complet de 100 lits est vendu au prix de 5000 francs. Il est également possible d'acquérir les trois quarts, la moitié et le quart d'un assortiment.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Centrale du matériel de la CRS qui est également prête à communiquer les prix d'articles qui pourraient être vendus séparément.



Aide aux réfugiés afghans au Pakistan

A fin janvier 1980, les œuvres suisses d'entraide, dont la Croix-Rouge suisse, ont fait parvenir d'urgence au Pakistan, des tentes, des couvertures et des vêtements chauds, à l'intention des milliers de fugitifs afghans venus se réfugier dans ce pays, où ils devaient affronter les rigueurs de l'hiver dans des conditions extrêmement précaires et subir des températures nocturnes s'abaissant jusqu'à 15 ° au-dessous de zéro. Simultanément les œuvres d'entraide ont lancé une collecte en espèces en prévision du financement d'un programme de secours à long terme alors à l'étude.

La Croix-Rouge partout pour tous

C'est là le thème de la Journée mondiale de la Croix-Rouge qui sera célébrée pour la trente-troisième fois, le 8 mai prochain, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, dans la plupart des 126 pays où existe à ce jour une Société nationale de Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil Rouge.

Les trois emblèmes, à l'intérieur d'un cadre rouge, tels qu'ils sont reproduits ci-dessous: le nouveau symbole officiel de la Ligue.



Photos: CRS/L. Colombo; J. Pascalis; sections CRS La Chaux-de-Fonds et Fribourg.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.